

Améliorer le parcours de santé

**SERVICES
ACTIVABLES**
ADULTES TOUTES
PATHOLOGIES

BESOIN D'UN APPUI DANS LA GESTION DES SITUATIONS COMPLEXES ?

- Pour **PRÉVENIR** la perte d'autonomie.
- Pour **SÉCURISER** le maintien à domicile et éviter les ruptures de parcours.
- Pour **ACCOMPAGNER** et soutenir les aidants.
- Pour **PRÉPARER** l'entrée ou la sortie d'hospitalisation complexe.
- Pour **PARTAGER** des problématiques de parcours de santé complexes et contribuer à l'amélioration de l'offre du territoire.

Les démarches effectuées par la PTA sont réalisées en concertation avec le médecin traitant et en accord avec la personne.

Ces services sont proposés grâce à un partenariat ARS PACA, Conseil Départemental Var, CPAM Var, CARSAT Sud-Est.

QUAND CONTACTER LA PLATEFORME TERRITORIALE D'APPUI DU VAR OUEST ?

➤ S'INFORMER POUR ORIENTER UNE SITUATION

- Rechercher un service, une place en structure (EHPAD, SSR...), un professionnel de santé.
- Connaître un dispositif (aides financières, aménagement du logement...).
- Connaître l'offre sanitaire, sociale et médico-sociale du territoire.

➤ OBTENIR UN APPUI À LA CONCERTATION PLURI-PROFESSIONNELLE

- Aider à l'élaboration d'un Plan Personnalisé de Santé (PPS) : organisation, planification, coordination des interventions.

➤ BÉNÉFICIER D'UN SOUTIEN À L'ENTRÉE ET/OU LA SORTIE D'HOSPITALISATION COMPLEXE

- Préparer l'admission de séjour de courte durée (MCO et Unité Cognitivo-comportementale) : modalités d'entrée, transmissions d'informations ...
- Sécuriser le retour à domicile de situations complexes : expertise au domicile, mise en place de plan d'aides...

➤ FACILITER L'ACCÈS À DES ACTIONS DE PRÉVENTION

- Orienter vers les ateliers de sensibilisation et de prévention : ateliers mémoires, prévention (activité physique adaptée, chute, nutrition...), éducation thérapeutique.

➤ DÉCLENCHER UNE ÉVALUATION MÉDICALE, SOCIALE, MÉDICO-SOCIALE POUR FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE

- Mobiliser une expertise médicale : évaluation gériatrique ou gérontopsychiatrique (domicile, EHPAD) ; consultation gériatrique à délai court (hôpital) ; consultation mémoire (hôpital) ; soins palliatifs (domicile).
- Mobiliser une expertise sociale et/ou médico-sociale : évaluation sociale à domicile, accompagnement de proximité des personnes âgées en perte d'autonomie fonctionnelle et décisionnelle.
- Activer la mise en place d'aides et de services adaptés :
 - aides à domicile en fonction du degré d'urgence, portage de repas, téléalarme...
 - sollicitation d'un psychologue ou d'un ergothérapeute au domicile,
 - bilan et séances de stimulation cognitive, relayage, EHPAD hors les murs...
 - appui à l'activation de mesures de protection,
 - accès à la Plateforme d'intervention départementale d'accès aux soins et à la santé.

➤ PROPOSER UN SOUTIEN AUX AIDANTS

- Orienter vers une structure d'accueil (accueil de jour, halte répit) ; un soutien (plateforme de répit et soutien psychologique, café des aidants, associations : ateliers mémoire, séjours vacances..., maison des aidants).
- Activer une solution pour le répit de l'aidant (relayage en cas de défaillance de l'aidant).

➤ PARTAGER DES PROBLÉMATIQUES DE PARCOURS DE SANTÉ ET D'ACCÈS AUX SOINS

- Analyser la remontée des problématiques pour améliorer l'offre du territoire.
- Être soutenu dans un projet de décloisonnement.